



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 4 avril 2024 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 29 mars 2024 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, Martin LEPOUTRE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, MM. Philippe LEMPIRE, Laurent GHEYSSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Annie HUS (à M. Bernard CAUDAL), Mme Dorothée GENASI (à M. Xavier BASSELET), Mme Marie-Andrée SION (à M. Didier DUPE), M. Vincent DELANNOY (à M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS), Mme Véronique DIERICKX (à Mme Juliette de Barolet)

Absent : M. Antoine DHALLUIN

N°24-1-8

Jeunesse

Participation au challenge RAID

Convention entre l'A.L.J. et les
communes organisatrices

Rapport de M. Pierre DELZENNE
Conseiller municipal délégué à la
jeunesse

Afin de préparer l'organisation du challenge RAID (ensemble d'épreuves sportives et culturelles organisées pour les 8-25 ans sur les communes de Linselles, Bondues, Roncq, Bousbecque et Wervicq-Sud) et de verser une subvention à l'association linselloise A.L.J., organisatrice de l'évènement, il est nécessaire de signer une convention intercommunale.

Par conséquent, nous vous demandons d'autoriser M. le Maire à signer la convention de participation entre l'A.L.J. et les communes de Linselles, Roncq, Bousbecque et Wervicq-Sud.

Travaux préparatoires :
Commission 3 du 19 mars 2024

Vote à l'unanimité



Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire